



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 73/12
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 23	Votants : 29	Procurations : 06

Reçu en Préfecture le : 18 SEP. 2012 Certifié exécutoire
Affiché le : 19 SEP. 2012

L'An deux mille douze, le treize septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 septembre 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, MOUNIC, GESTA.

		<u>PROCURATIONS</u>	
M. CANEZIN	à	Mme MAUREL	
Mme DECAMPS	à	Mme AUDIGUIER	
Mme PETIT	à	Mme DURAND	
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD	
M. FERTE	à	Mme GESTA	
M. LOUGE	à	Mme MOUNIC	

Secrétaire : Madame Mélanie DURAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Ecole Primaire Jules Ferry - travaux sol drainant coloré - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il apparait nécessaire de réaliser des travaux de sol drainant coloré à l'école primaire Jules Ferry pour une somme de 73 416,60 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 13 septembre 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

